

WEST AFRICA SUSTAINABLE OCEAN PROGRAMME

- Ocean governance
- Sustainable blue economy
- Ecosystem preservation

Termes de référence
Expert international référent :
Chaîne de valeur produits de la mer
13/03/2026

Le programme WASOP (West African Sustainable Ocean Program), financé par l'Union européenne à hauteur de 59 millions d'euros, a pour objectif de favoriser la gestion intégrée et durable des ressources marines et côtières en Afrique de l'Ouest en soutenant une croissance économique inclusive et compétitive. Aligné sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine et le Pacte Océan de l'Union européenne le programme promeut l'économie bleue durable comme moteur de l'avenir de l'Afrique. Il adopte une approche intégrée « approche par paysage marin » (Seascape Approach) centrée sur 3 piliers complémentaires : (i) la gouvernance des océans (ii) le développement une économie Blue durable (iii) la préservation des écosystèmes marins et côtiers.

Financé par : 



Mis en œuvre par :

PILIER 1 : GOUVERNANCE DES OCÉANS



PILIER 2 : ÉCONOMIE BLEUE DURABLE



PILIER 3 : PRÉSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES



Coordination WASOP :



En partenariat avec :



SOMMAIRE

LISTE DES ABREVIATIONS	3
I. CONTEXTE	4
A. WASOP	4
B. LA FACILITE BLEUE	4
II. OBJECTIFS, RESULTATS ATTENDUS DE L'EXPERT REFERENT	5
A. OBJECTIFS	5
B. ORGANISATION	5
C. ACTIVITÉS	6
D. LIVRABLES ATTENDUS	7
III. PROFILS RECHERCHES ET INFORMATIONS PRATIQUES	7
A. PROFIL RECHERCHE	7
1. <i>Formation</i>	7
2. <i>Compétences clés</i>	8
3. <i>Expérience professionnelle</i>	9
B. INFORMATIONS PRATIQUES	9
1. <i>Modalité contractuelle</i>	9
2. <i>Dépôt de candidature</i>	10

LISTE DES ABREVIATIONS

Sigle	Définition
AAP	Appel à Projets
AT	Assistance technique
BAD	Banque africaine de développement
FB	Facilité Bleue
GIZC	Gestion intégrée des zones côtières
SBE	Sustainable Blue Economy
UE	Union européenne
WASOP	West Africa Sustainable Ocean Program

I. Contexte

A. WASOP

Le programme WASOP (West Africa Sustainable Ocean Programme), financé par l'Union européenne à hauteur de 59 millions d'euros, vise à soutenir une gestion intégrée et durable des ressources marines et côtières en Afrique de l'Ouest, tout en promouvant une croissance économique inclusive et compétitive. Il s'inscrit dans les grandes priorités internationales, notamment l'Agenda 2063 de l'Union africaine et le Pacte Océan de l'Union européenne, qui reconnaissent l'économie bleue comme un levier stratégique de développement durable.

Structuré autour de trois piliers complémentaires, selon une approche intégrée dite « Seascape » (paysage marin), WASOP vise à :

1. Renforcer la gouvernance océanique, en particulier pour une pêche durable (Pilier 1) ;
2. Promouvoir une économie bleue durable et inclusive (Pilier 2) ;
3. Renforcer la préservation des écosystèmes marins et côtiers, en lien avec les populations locales (Pilier 3).

Le programme est mis en œuvre dans 13 pays côtiers d'Afrique de l'Ouest : Bénin, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mauritanie, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, et Togo en partenariat avec la CEDEAO et la collaboration des organisations régionales. Son exécution repose sur un partenariat stratégique entre plusieurs acteurs :

- Expertise France, en charge de la coordination générale via le Blue Hub et de la mise en œuvre du pilier 2 ;
- FAO, ICCAT, EFCA, ainsi que les commissions sous-régionales des pêches (CSRP et CPCO) pour le pilier 1 ;
- UICN pour le pilier 3 lié à la conservation des écosystèmes.

WASOP s'inscrit dans l'objectif du *Global Gateway* de soutenir des partenariats publics-privés en faveur de la gestion durable des ressources naturelles et des solutions basées sur la nature. Au cœur de l'approche « Global Gateway 360° » — fondée sur les priorités de connectivité, de durabilité et de développement des infrastructures — WASOP mobilise l'ensemble des secteurs liés aux océans, aux mers et aux littoraux. Cela englobe aussi bien les activités en mer que les opérations à terre, afin de garantir une action cohérente et globale.

Le programme WASOP a démarré en 2025 pour une période de 5 ans.

B. LA FACILITE BLEUE

La **Facilité Bleue** du pilier **Économie Bleue Durable** de **WASOP** (ou « WASOP SBE » pour WASOP Sustainable Blue Economy, soit le Pilier 2 de WASOP) vise à soutenir le développement d'une économie bleue durable et inclusive en Afrique de l'Ouest. La Facilité Bleue déploie un dispositif d'assistance technique aux niveaux national et régional pour contribuer à (i) instaurer un cadre institutionnel, réglementaire et financier propice à l'essor de l'économie bleue durable et (ii) soutenir des opérations liées à l'économie bleue durable dans la région.

La Facilité Bleue fournit une assistance technique de manière réactive et flexible pour répondre aux besoins des pays et acteurs couverts par WASOP, en tenant compte de leur état d'avancement dans le développement d'une économie bleue durable et inclusive et des défis qu'ils rencontrent, notamment en termes de gouvernance, de financement et de capacités techniques.

Ces appuis peuvent couvrir des domaines variés tels que l'élaboration de cadres réglementaires, la planification de politiques et stratégies publiques, les outils de financement, la préparation de projets d'investissement, l'intégration de thématiques « durabilité » ou « inclusion » dans les stratégies nationales, le développement du potentiel économique des activités et territoires côtiers et leur valorisation.

Dans ce contexte, la Facilité Bleue cherche à recruter un (voire deux) expert(s) référent(s) international « chaîne de valeur produits de la mer ».

II. Objectifs, résultats attendus de l'expert référent

A. OBJECTIFS

L'objectif global de la mission de l'expert référent est de contribuer aux actions de la Facilité Bleue WASOP sur le thème « chaîne de valeur des produits de la mer ». L'expert appuiera le secrétariat exécutif de la Facilité Bleue au travers des tâches mentionnées ci-dessous.

L'expert référent interviendra sur le thème « chaîne de valeur des produits de la mer », à différentes étapes du processus : (i) analyse de la pertinence des expressions d'intérêt et requêtes reçues ; (ii) préparation / supervision technique des programmes d'assistance technique mis en œuvre ; (iii) capitalisation thématique.

En fonction des besoins et possibilités / disponibilités, l'expert référent pourrait être amené à contribuer directement à des assistances techniques au niveau pays (un ou plusieurs pays couverts par WASOP) et /ou au niveau régional (Afrique de l'Ouest).

B. ORGANISATION

L'essentiel du travail sera effectué à distance avec d'éventuelles missions en Afrique de l'Ouest (voire en dehors de la région dans le cas d'événements internationaux) en fonction des besoins et disponibilités.

Le/s expert référent chaîne de valeur des produits de la mer réalise des productions en direct. Plus globalement, il(s) / elle(s) pourra être amené à effectuer une supervision technique d'experts et de cabinets d'expertise dans le cadre du déploiement des missions d'AT.

L'expert référent répond de manière générale au responsable de la Facilité Bleue.

Mobilisation prévisionnelle : environ 20% sur la période 2026 – 2028.

Selon les candidatures qui seront reçues et les besoins, Expertise France pourra retenir 1 à 2 experts pour la mission.

Interlocuteurs

Les principaux interlocuteurs de l'expert référent au sein de WASOP sont la direction et la coordination de la Facilité Bleue, qui assureront sa supervision. L'expert référent pourra également être en relation avec les autres experts référents chargés d'autres domaines thématiques de l'économie bleue durable.

L'expert aura un rôle d'observateur auprès du comité de sélection de requêtes d'assistance technique.

C. ACTIVITÉS

Les activités de l'expert référent peuvent comprendre les activités suivantes (liste indicative) :

Au stade de la réception et de l'analyse des requêtes d'assistance technique

- Appui technique auprès de Facilité Bleue en vue de formuler des avis sur les expressions d'intérêt et requêtes reçues (demandes d'AT exprimées) en lien avec les chaînes de valeurs des produits de la mer.
- Echanges et interactions avec les parties prenantes publiques et privés impliquées dans l'expression d'intérêt / la requête (secteur / pays / DUE, etc.).

Préparation de la mise en œuvre des programmes d'assistance technique

- Contribution à l'élaboration des termes de référence de l'expertise à mobiliser (en coordination avec la FB et le demandeur de l'AT, ainsi qu'avec d'éventuels partenaires). La préparation de ces éléments devra être effectuée en étroite coordination avec le porteur de la requête considérée.
- Participation à l'élaboration du budget de la mission et du chronogramme indicatif correspondant.
- Facilitation de l'identification/mobilisation des expertises à mobiliser :
 - Partage de profils d'experts / cabinets pertinents.
 - Analyse des candidatures/offres reçues.
 - Révision, commentaire des méthodologies proposées etc.

Une fois la mission d'assistance technique lancée

- Proposer un cadrage technique tenant compte des besoins/contraintes des parties prenantes.
- Assurer un pilotage et supervision technique de la mission.
- S'assurer du bon déploiement technique et relever tout écart au secrétariat de la facilité.
- Assurer un contrôle qualité des livrables.
- Participer au déploiement de la mission le cas échéant.
- Participer au dialogue technique avec les parties prenantes bénéficiaires lors des phases clés des interventions (cadrage, suivi, co-construction, validation etc.).
- Rédiger une note technique de capitalisation sur le déroulement de la mission effectuée. La production du draft de cette note de capitalisation devra être incluse dans les TDR de l'expert contractualisé.
- Produire un bref résumé - retour d'expérience de la mission destiné au comité de la Facilité Bleue.
- Produire les éléments requis en vue de l'alimentation du dispositif de suivi-évaluation WASOP et en vue de son actualisation. Ces éléments seront définis par le responsable suivi-évaluation au sein de WASOP SBE.

Tâches de fond

- L'expert référent sera amené à maintenir une veille portant sur les évolutions réglementaires, technologiques, de financement, de marchés, de stocks (ressources) autour des chaînes de valeur produits de la mer en AFO et pourra être amené à produire des notes d'information.
- Il contribuera à favoriser les synergies techniques entre les différents outils du pilier 2 de WASOP (Facilité Bleue, [Appels à Projets](#), Plateforme des Acteurs de l'EB) et avec les deux autres piliers de WASOP (pilier 1 et pilier 3), ainsi qu'avec d'autres initiatives, notamment de Global Gateway ;
- Il contribuera au renforcement de capacités de l'équipe, des partenaires ou bénéficiaires d'AT, le cas échéant ;
- Il appuiera la coordination de la Facilité Bleue au travers de la production de notes de cadrage technique en vue des événements auxquels WASOP (incluant l'expert référent) pourrait être amené à participer.
- Il/elle contribuera également à la revue technique des notes complètes de l'Appel à Projet pour des recommandations en vue du suivi/capitalisation de la mise en œuvre des subventions en lien avec la thématique « chaînes de valeurs produits de la mer ».

D. LIVRABLES ATTENDUS

L'expert référent pourra être amené à produire ce type de livrables (liste non exhaustive) dans le domaine « chaînes de valeur des produits de la mer » :

- Note d'avis / commentaires sur les expressions d'intérêt et requêtes d'AT reçues par la Facilité Bleue ;
- Draft de Termes de Référence (ou contributions) pour la mobilisation d'experts et de cabinets d'expertise pour la mise en œuvre des missions d'assistance technique
- Grilles d'analyse d'offres ;
- Notes de cadrage technique d'intervention ;
- Notes de contrôle qualité des livrables (incluant livrables commentés ou révisés) ;
- Notes de capitalisation technique - retour d'expérience sur chaque assistance technique effectuée ;
- Notes de revue de documents techniques ;
- Données destinées au dispositif de suivi-évaluation WASOP SBE ;
- Modules de formation en ligne ou en présentiel ;
- Notes de plaidoyer dans le cadre d'événements nationaux/ régionaux/ internationaux auxquels WASOP SBE participe.

III. Profils recherchés et informations pratiques

A. PROFIL RECHERCHE**1. Formation**

- Master/Doctorat en Économie des ressources halieutiques

- Ingénieur agronome spécialisation aquaculture/pêche
- Master en Gestion des ressources marines et côtières
- MBA avec spécialisation en agro-industrie/économie bleue
- Tout autre diplôme de second ou troisième cycle lié aux ressources marines

2. Compétences clés

L'Expert international référent « chaînes de valeur des produits de la mer » en Afrique de l'Ouest doit allier expertise technique, vision stratégique, compétences managériales et sensibilité interculturelle. Son rôle est à la fois technique (pilotage et supervision d'assistance technique) et stratégique (plaidoyer en faveur des bonnes pratiques), avec une forte dimension multi-acteurs et multiculturelle. Le profil recherché est un.e expert senior, polyvalent, capable d'aborder différents domaines liés aux chaînes de valeur des produits de la mer. Il/elle devra présenter une connaissance / expérience avérée dans au moins une partie des domaines listés ci-dessous :

Capture et Production Halieutique

Techniques de pêche (artisanale, industrielle, aquaculture).

Gestion des stocks et quotas (évaluation scientifique, plans d'aménagement de pêcheries).

Réglementations nationales (pays WASOP) et internationales (FAO, UE, ORGP).

Standards (MSC, etc.)

Innovations technologiques (GPS, sonars, drones, pêche intelligente).

Production aquacole

Gestion technique des systèmes aquacoles et éclosiers (maîtrise des paramètres biologiques et des technologies (oxygénation, filtration, automatisation).

Développement de systèmes à faible impact environnemental (économie circulaire, recyclage des nutriments, réduction des rejets).

Intégration des énergies renouvelables (solaire, éolien) et des technologies vertes (traitement des effluents, valorisation des déchets).

Recherche et application de solutions alternatives (aliments durables, probiotiques, génétique).

Transformation et Valorisation

Technologies de transformation (congélation, salage, fumage, farines de poisson).

Normes sanitaires et qualité (HACCP, ISO 22000, réglementations UE, FAO).

Valorisation des sous-produits (huile de poisson, biocarburants).

Économie circulaire (réduction des déchets, recyclage).

Logistique et Commercialisation

Chaînes d'approvisionnement, aménagement des points de débarquement (froid, transport maritime/terrestre).

Traçabilité et blockchain (origine des produits, lutte contre la pêche INN).

Marchés locaux et internationaux (export, circuits courts, e-commerce).

Analyse des chaînes de valeur

Études de marché et stratégies de marketing (labels bio, MSC, ASC, commerce équitable).

Durabilité et Gouvernance

Pêche durable (certifications MSC, ASC, Friend of the Sea).

Lutte contre la pêche illégale (INN) et la surpêche.

Dispositifs de limitation du bycatch

Adaptation au changement climatique (impacts sur les stocks, migrations, sécurité en mer).

Politiques publiques (subventions, accords de pêche, zones protégées).

Aspects Socio-économiques

Conditions de travail et droits des pêcheurs (conventions OIT, sécurité en mer).

Genre et pêche (rôles des femmes dans la chaîne de valeur).

Développement communautaire (coopératives, microfinance).

Innovation et Numérisation

Digitalisation

Outils de gestion des données (satellites, IoT, big data).

Plateformes de marché digital (ex : Fishcoin, applications de traçabilité).

Robotique et automatisation.

Par ailleurs :

- Une bonne connaissance des enjeux relatifs à la pêche et à la conservation marine est souhaitée.
- Bonne connaissance et pratique des processus d'instruction de projets.
- Bonne connaissance des mesures de sauvegardes environnementales et sociales (incluant genre).
- Capacité démontrée à **superviser des prestataires techniques**, notamment des experts mobilisés dans les pays.
- Excellentes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction pour produire notes techniques, orientations méthodologiques et recommandations stratégiques.
- Excellente maîtrise du **français et de l'anglais**, à l'oral comme à l'écrit ; la maîtrise du **portugais** constitue un atout.
- **Une connaissance approfondie des contextes côtiers Ouest Africains est nécessaire.**
- L'affiliation à des réseaux professionnels, comme les Commissions de l'UICN, est un atout.

3. Expérience professionnelle

- Minimum **15 ans d'expérience professionnelle diversifiée** dans les thématiques mentionnées ci-dessus.
- **Large réseau technique et professionnel.**
- Expérience avérée dans plusieurs des domaines techniques mentionnés ci-dessus au point 2 Compétences.
- Pratique confirmée de la **supervision (suivi technique) d'experts ou de cabinets de conseil**, incluant contrôle qualité et consolidation de livrables.

B. INFORMATIONS PRATIQUES

1. Modalité contractuelle

La mission s'étendra sur une durée maximale de trois (03) ans. Le démarrage de la mission est prévu dès le mois d'avril 2026. La mission sera réalisée à distance et pourra faire l'objet de missions dans les pays bénéficiaires du programme ou autres pays dans lesquels WASOP réalisera des activités/prendra part à des forums internationaux. Les missions seront préparées selon les besoins du projet et disponibilité du/de l'expert/e et feront l'objet de termes de référence.

Le Contrat de Prestation de Services (CPS) pour un.e expert.e individuel.le prendra la forme d'un Accord Cadre mono attributaire, à marchés subséquents qui cadreront et préciseront l'intervention de l'expert.e référent selon les requêtes d'AT reçues par la FB. Les marchés subséquents seront à prix unitaires sur la base d'honoraires journaliers.

Mobilisation : environ 20% par an sur 3 ans.

Selon les candidatures reçues et les besoins, Expertise France pourra retenir 1 ou 2 experts pour la mission.

2. Dépôt de candidature

Pour postuler, veuillez envoyer les documents suivants **avant le 1^{er} avril 2026 à 09h00 UTC**.

- Un **curriculum vitae** justifiant de la pertinence du profil au poste incluant :
 - Vos domaines de spécialités dans le cas où vous souhaiteriez vous positionner sur une partie des activités / thématiques
 - Les pays de la région avec une expérience/connaissance/réseau avéré
- Une **offre technique**¹ maximum 5 pages incluant
 1. **Analyse stratégique des enjeux de la chaîne de valeur des produits de la mer en Afrique de l'Ouest**
Quelles opportunités à saisir et quels écueils à éviter ? Principaux défis structurels ? Quels leviers ?
 2. **Arrangements institutionnels, gouvernance multisectorielle, approches, outils, instruments, adaptés à l'Afrique de l'Ouest**
Quels arrangements institutionnels, approches, partenariats, outils, instruments déjà éprouvés (en Afrique de l'Ouest, au niveau panafricain ou international) pourraient utilement être mobilisés ? Quels facteurs clés de succès ?
 3. **Approche et facteurs de succès envisagés pour la mission**
Quelle méthodologie proposez-vous pour garantir la qualité et efficacité des assistances techniques ? Comment assurer l'appropriation des travaux par les parties prenantes et leur traduction en actions concrètes ?
- Votre **taux journalier en euros** ;
- Trois références professionnelles pertinentes, y compris les adresses électroniques et les numéros de téléphone
- Tout document ou rapport technique produit jugé pertinent ;
- Objet de la candidature : « **Expert référent international Chaîne de valeur produits de la mer WASOP – Facilité Bleue** »

Les candidatures reçues seront examinées dès leur réception, et Expertise France pourra contacter les candidats avant la date limite.

¹ Seules les offres (note technique et offre financière) des candidats retenus sur la liste restreinte seront examinées.